

CRÉDIT INTERNATIONAL

AGRICOLE

P.2 LE CANADA, « Le meilleur pays pour faire des Affaires »

P.3 QUELLE STRATÉGIE POUR LA ZONE EURO ?

P.4 Saltel Industries
UNE ENTREPRISE IDÉALE

FICHE LA RÉMUNÉRATION DES DÉPÔTS EN DEVISE

POINT DE VUE Régulation, dérégulation et croissance

Quatre ans après l'affaire Lehman et la crise financière qui s'en est suivie, la planète Finance panse doucement ses plaies et reconstruit un cadre juridique rénové. Après des années de « déréglementation » à outrance, un consensus s'est établi pour que les marchés – tous les marchés – restent des espaces de liberté et de créativité, à condition d'être bien enserrés dans un cadre réglementaire précis, stable et sans excès. Le problème c'est que les réformes en cours concernant le système financier sont complexes et façonnent un paysage nouveau. Certaines ont été élaborées à la hâte, sans étude préalable et sans procéder d'une vue globale de leurs conséquences. Phénomène d'autant plus regrettable que nous savons bien depuis Malesherbes qu'« il n'y a de bonnes lois que dans les lois simples ».

Prenons un exemple : les règles de Bâle III, auxquelles se sont ajoutées des normes européennes, ont convenu que les banques devaient détenir à leur bilan une certaine quantité d'emprunts d'états, jusqu'ici considérés comme les actifs les plus sûrs. Or, chacun a pu observer à quel point la crise de la zone euro a rendu cette exigence paradoxale : il est demandé à la fois aux banques de détenir des titres et de les déprécier dans leurs comptes, en tenant compte de la volatilité. Résultat : cette régulation qui avait pour but de renforcer les fonds propres a eu pour conséquence de les fragiliser. Preuve que « l'enfer est pavé des meilleures intentions ». Voilà une illustration de l'incompatibilité entre l'économie rêvée des défenseurs des marchés et le monde régulé que certains réclament à cor et à cri.

Autre illustration de ce phénomène : l'ensemble des régulateurs ont fait en sorte que les banques soient plus sûres en prêtant moins d'argent à leurs clients. De fait,

ceux-ci vont être contraints d'aller se financer sur les marchés qui sont, curieusement, les grands bénéficiaires de cette réforme, alors qu'ils ont été la cause de la propagation qui a donné à cette crise son caractère systémique. Sans vouloir « enfoncer un dernier clou » sur le cercueil de cette sur-régulation, parlons un instant de ce qui va se passer sur le marché des actions. Bien sûr les bourses mondiales ont été secouées au cours des dernières années. Bien sûr l'apparition de marchés alternatifs a facilité les manœuvres de plus en plus opaques des « hedge funds » et de fait accru l'opacité des cotations. Bien sûr, il était légitime que les régulateurs demandent aux banques et aux assureurs de se montrer plus vigilants.

Mais les nouvelles règles pénalisent non seulement les banques et les assureurs, mais aussi les entreprises, en ne reconnaissant pas les actions comme « actifs liquides de haute qualité ». Si les banques sont incitées à raccourcir leurs prêts et que les assureurs sont découragés de détenir des actions, qui va fournir l'épargne à long terme dont ont tant besoin les entreprises pour leur croissance ? La tâche des régulateurs est difficile. Mais il serait urgent de prendre du recul et de réfléchir à la cohérence du dispositif mis en place ; c'est plus important aujourd'hui que d'empiler de nouvelles réformes sur les anciennes. Même si c'est plus « rassurant » que de se demander pourquoi les anciennes ne suffisent pas.

Qui va assurer le financement à long terme des entreprises ?

Yves de Kerdrel
Éditorialiste, *Le Figaro*

HORIZONS Le Canada, « Le meilleur pays pour faire des Affaires »*

Le Canada, dixième puissance économique mondiale et membre du G8, bénéficie d'une économie diversifiée et robuste, d'un environnement politique stable, d'un cadre des affaires attractif ainsi que d'un système financier extrêmement solide. La santé économique du pays résulte notamment des mesures prises suite aux difficultés connues au début des années 1990 ayant entraîné à l'époque une baisse de notation. Ayant bien résisté à la crise économique de 2008, il est aujourd'hui un des rares pays à être encore noté AAA. La population canadienne représente environ un dixième de celle des États-Unis. La moitié de ses habitants vivent à moins de 150 kilomètres de sa frontière sud. L'anglais et le français sont les deux langues officielles. Avec une main-d'œuvre qualifiée et multiculturelle par son histoire, le pays possède une politique d'immigration favorable pour attirer les talents en accueillant chaque année plus de 200 000 étrangers.

Superpuissance énergétique Le Canada possède d'immenses ressources naturelles dans les domaines énergétiques, miniers et forestiers. Le Canada est aussi le 4^e exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires. Il s'agit du premier fournisseur de pétrole pour les États-Unis ainsi que le premier producteur mondial d'uranium. Pays au vaste potentiel d'exploitation, le Canada a instauré des plans de développement tels que le « Plan Nord » au Québec, programme d'investissement ambitieux de 80 Mds de dollars canadiens sur 25 ans visant à exploiter les ressources énergétiques et minières de la région au nord du 49^e parallèle (1,2 million de km², 72% de la superficie du Québec).

Des secteurs porteurs Les opportunités d'affaires sont nombreuses. Dans le domaine aéronautique, le Canada se situe au 4^e rang mondial avec plus de 90% des sociétés concentrées au Québec et en Ontario. Les technologies de l'information et des communications constituent un autre secteur porteur représentant 6% du PIB canadien. Il s'agit aussi d'un pays très accueillant pour les entreprises des secteurs pharmaceutique, de la biotechnologie et des énergies renouvelables. Le consommateur canadien ayant un pouvoir d'achat important, les PME françaises sont particulièrement présentes dans le secteur agroalimentaire (i.e. les vins et spiritueux, les produits d'épicerie) mais aussi des biens de consommation comme la parfumerie, les cosmétiques, articles de mode et de la maison.

Une longue présence française La France et le Canada ont noué des liens étroits de longue date. Pays prioritaire en termes de coopération scientifique et de partenariat technologique pour le Canada, la France est son 8^e partenaire commercial, le Québec représentant 47% de nos échanges commerciaux. L'hexagone est aussi le 4^e investisseur étranger avec environ 450 sociétés françaises implantées au Canada. Historiquement très présentes au Québec grâce à la francophonie, elles se développent de plus en plus dans les provinces anglophones de l'ouest.

Des accords de libre-échange historique Avec les États-Unis et le Mexique, le Canada est membre de l'Accord de libre-échange nord-américain (« ALENA »), un marché de plus de 460 millions de consommateurs. Il partage une proximité géographique et culturelle avec les États-Unis, son premier partenaire commercial. Le Canada essaie de diminuer la dépendance économique avec son voisin du sud qui absorbe environ 75% de ses exportations. Le gouvernement canadien négocie actuellement un accord économique et commercial global (« AECG ») avec l'Union européenne qui devrait favoriser encore les échanges. Il s'agit d'un axe prioritaire pour le pays.

Le Crédit Agricole au Canada Dans ce pays, où le modèle coopératif bancaire est très présent, le Groupe Crédit Agricole est au Canada depuis 2006, notamment via un bureau de représentation de Crédit Agricole CIB à Montréal (CA CIB). Basée à New York, la délégation Amérique du Nord du Crédit Agricole accompagne les clients du Groupe dans leurs besoins locaux, notamment l'ouverture de comptes, la gestion de leurs flux, les implantations et la mise en place de financements. Au Canada, elle s'appuie sur les compétences du bureau Crédit Agricole CIB de Montréal et sur un partenariat avec la Banque Nationale du Canada qui dispose d'un réseau d'agences étendu, notamment au Québec.

Bernard Vives, SCO CACIB Canada
Christine Adams, déléguée Amérique Nord Crédit Agricole

À SAVOIR

Le Canada comprend 10 provinces et 3 territoires

C'est une monarchie constitutionnelle qui prévoit un partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces.

Coexistence de lois fédérales et provinciales. Le droit civil est en usage au Québec et la *common law* dans le reste du pays.

La francophonie, essentiellement au Québec, est un atout pour les Français mais elle ne doit pas masquer les différences culturelles.

CHIFFRES CLÉS

POPULATION

34 MILLIONS
D'HABITANTS DONT
23% AU QUÉBEC

SUPERFICIE

2^e PAYS AU MONDE
PAR SA TAILLE

TAUX DE CHÔMAGE

ENVIRON 7,6% EN
JANVIER 2012

TAUX DE CROISSANCE 2011

2,2% - PRÉVISIONS
2012 : 1,7 %

BALANCE COMMERCIALE FRANCO-CANADIENNE 2010

+ 96 MILLIONS
D'EUROS EN FAVEUR
DE LA FRANCE

NOTE PAYS COFACE

A1

* Forbes, October 3, 2011

ÉCONOMIE Quelle stratégie pour la zone euro ?

3

Comment répondre à cette question, quand tout change à tout moment ? En se remémorant les enjeux de la construction européenne, ses succès et ses limites – limites qui expliquent sa crise actuelle, dans cette grande phase de désendettement de l'économie mondiale.

Car tout vient de l'excès de dettes, au pluriel : dette publique (les déficits publics accumulés), dette privée des ménages (pour leur logement), des entreprises (pour leur croissance interne et externe) et des banques (qui s'endettent pour prêter). Au début tout va toujours bien, jusqu'à ce que l'excès soit patent, conduisant à des ajustements, nécessairement récessifs. Bien sûr, cette phase de désendettement se passe d'autant mieux qu'elle est modeste et se déroule dans un environnement porteur. Mais ce n'est pas ce qui se passe quand le problème naît aux États-Unis, surendettés mais surpuissants, car disposant d'une flexibilité monétaire plus forte que la zone euro et plus encore du dollar. Le désendettement américain, qui commence par les entreprises, les banques, les ménages, freine l'activité mondiale et se répercute sur la zone euro.

Certains de ses membres sont surendettés, économiquement fragiles, leurs banques n'ont parfois pas assez de fonds propres, certains abritent une bulle immobilière. Personne n'est parfait, sauf peut-être l'Allemagne. Mais sa politique de faible progression de sa demande intérieure fait qu'elle entraîne peu ses voisins. Elle les concurrence plutôt, elle gagne, mais elle les affaiblit. Pour avoir plus longtemps d'efficacité, il faut savoir partager.

Autant dire que la politique de désendettement qui s'étend dans les autres pays de la zone euro les fragilise. Elle y fragilise les entreprises, elle y fragilise les banques, notamment dans les pays qui ont une bulle immobilière (Irlande, Espagne). Une spirale négative

se met alors en place, avec moins de croissance et plus de déficit public. Les baisses de salaires font chuter la demande interne sans entraîner, par une remontée de la compétitivité, une reprise par l'exportation.

Il n'en faut pas plus pour que naissent des paris pour l'exclusion de la zone de ses membres les plus faibles, sous l'hypothèse que ceux qui resteront en seront d'autant renforcés. Mais c'est oublier les risques de sorties en chaîne et de dévaluations compétitives, contre lesquelles il faudra bien agir avec des protections plus fortes encore. C'est oublier surtout la perte de crédibilité de la zone euro toute entière, outre les drames sociaux et les risques d'instabilité politique. Dans l'analyse coût/avantage qu'il faut mener, froide, il est essentiel de mobiliser toutes les ressources possibles pour maintenir la zone telle qu'elle est.

Une première voie se présente, celle de l'utilisation maximale et organisée de toutes les marges de manoeuvre. Il s'agit ainsi de diminuer les taux d'intérêt, d'acheter plus de titres publics sur le marché secondaire, de laisser baisser l'euro, de soutenir les banques, de laisser monter les salaires en Allemagne, d'étaler dans le temps les ajustements budgétaires, de lancer des financements spécifiques (project bonds). L'arsenal ne manque pas. Il faut le coordonner, car il vaut mieux prendre cinq ou sept ans pour un ajustement réussi que forcer une machine économique et sociale au point qu'elle craque. Et si les signes d'amélioration sur le commerce extérieur ne se manifestent pas, alors il faut changer une règle décisive, avec un soutien exceptionnel aux États par la BCE. Non, la zone euro n'est pas démunie pour remonter la pente.

Jean-Paul Betbèze
Chef économiste de Crédit Agricole SA

RENCONTRE Saltel Industries

Une entreprise idéale

« Il faut réindustrialiser la France » est aujourd'hui le discours dominant. Comme en Allemagne, il nous faudrait des entreprises PME qui investissent massivement dans la R&D, qui innovent dans des technologies d'avenir, les fabriquent en France et les exportent. Ces entreprises existent : nous les avons rencontrées. Voici l'histoire de l'une d'entre elles, Saltel Industries, à Bruz, près de Rennes, un modèle du genre.



Quel est le métier de Saltel Industries ?

Jean-Louis Saltel, président du directoire. Nous travaillons pour l'industrie pétrolière. Je suis ingénieur et ma spécialité, ce sont les composites d'élastomères dont la propriété la plus intéressante est de résister à de très fortes pressions dans un environnement hostile. Nous fabriquons des obstrucateurs gonflables appelés *packers* permettant d'analyser les couches sédimentaires. La plus grosse société de service pétrolier au monde a été longtemps notre unique client et il m'a paru indispensable de nous diversifier et d'élargir notre clientèle. Entre 2004 et 2006, nos ingénieurs ont élaboré un nouveau produit, le *patch expandable*, capable de déformer à froid des tubes métalliques. Cela permet en particulier de réparer des puits de pétrole en perte de production à 5 000 mètres de profondeur. Quelque chose de révolutionnaire que nous avons testé et mis au point pendant 4 ans et mis sur le marché en 2010.

Quelle est la place de la recherche dans l'entreprise ?

J-L S. Elle est absolument essentielle. Sur nos 57 collaborateurs,

15 sont ingénieurs et 6 d'entre eux ont travaillé à la mise au point de ce nouveau produit. Nous consacrons entre 700 et 900 000 € par an à la R&D. Mes deux fils sont ingénieurs. L'un est le patron de la R&D, l'autre de la production. Nos technologies sont complètement novatrices et nos produits sont reconnus comme étant les meilleurs du monde.

Comment s'organise le développement international ?

J-L S. Tout est fabriqué à Bruz. Pas de délocalisation en vue ! La fabrication se fait dans nos ateliers mais les tests ont été menés à Houston. Quant à nos clients, les géants de l'industrie pétrolière, ce sont des multinationales. Nous avons créé deux filiales, une aux États-Unis et l'autre au Canada. Nous vendons nos produits mais nous en assurons la pose. Nous sommes une société industrielle et de service. Nous avons donc recruté des ingénieurs sur place ce qui nous a confronté à une des difficultés du marché nord-américain : la concurrence est très forte, les salaires très élevés, le plein emploi assuré dans ce secteur. Le

CHIFFRES CLÉS

CHIFFRE D'AFFAIRES 2011 :
5,5 M€, 100 % À L'INTERNATIONAL

PRÉVISION 2012 :
10 M€

EFFECTIFS DU GROUPE
**61 PERSONNES
DONT 11 AUX ÉTATS-UNIS / CANADA**

WWW.SALTTEL-INDUSTRIES.COM

recrutement est difficile et la fidélisation des équipes un challenge permanent.

Quel est l'appui du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine ?

J-L S. C'est notre banque historique. Elle a toujours cru en nous et elle nous accompagne dans tous nos développements. En Amérique du Nord, son appui a été très efficace notamment pour nous aider à ouvrir des comptes dans ses banques associées. Ouvrir un compte aux États-Unis pour une filiale française qui s'implante, c'est très compliqué. Et dans nos développements futurs, le Crédit Agricole va continuer à nous accompagner.

CRÉDIT AGRICOLE INTERNATIONAL

CRÉDIT AGRICOLE INTERNATIONAL est édité trimestriellement par le GIE GECAM - Fédération nationale du Crédit Agricole, 48 rue La Boétie, 75008 Paris, tél. 01 49 53 44 05

Directeur de la publication
Bertrand Corbeau

Rédacteur en chef
Christian Cerretani

Comité éditorial
E. Boucquey, CR Aquitaine ;
R. Boullé, CA CIB ; É. Enon, CR de l'Anjou et du Maine ;
C. Eydoux, CA CIB ; L. Garaffini, CA Leasing et Factoring ;
H. Givélet, CR Centre France ;
A. Hemery, CR du Finistère ;
M. Jacquet-Lagrezze CA.sa
J. Oppermann, CR Centre-est ;
D. Paquez, CR Nord de France ;
C. Piqueret, CR Val de France ;
N. Renaut, CA.sa ; P. Staehly, CR Alsace Vosges

Réalisation et direction technique

Paragramme

Impression

I & D - Dépôt légal : juillet 2012

Abonnements

Caisses régionales de Crédit Agricole.